

## Classe moyenne, où es-tu ?

Roger Nordmann, secrétaire national (PS, VS).

La classe moyenne est l'objet de toute la attention. Le parti en réclame en permanence et prétendent la défendre. Dans certaine campagne de votation, comme celle du paquet fiscal ou de la carte-maladie, tant le parti que les opposants s'en réclament. D'où l'intérêt d'ayer de mieux cerner l'ensemble de cette «classe moyenne».

### Différentes manières de calculer

Une étude commandée par le Fédération suisse d'association d'employés de l'industrie de machine et de l'électrotechnique (VSAM, à télécharger sur le site du bureau BASS, www.bass.ch) rappelle une définition toute simple: la classe moyenne est composée de ménages qui gagnent leur vie de manière autonome, sans dépendre d'un soutien étatique, même partiel, et sans bénéficier de revenus subventionnels de la fortune (le revenus AVS et LPP sont considérés comme un gain autonome). Si cette définition est pleine de bons sens, elle demeure cependant peu opérationnelle en l'absence de chiffrage.

Le VSAM propose également sa propre définition, qui utilise la classe moyenne dans une fourchette de revenus bruts annuels entre fr. 50'000.- et fr. 80'000.- pour une personne seule. Pour une famille de deux adultes et deux enfants, le VSAM estime que, le seuil délimitant la classe moyenne, sont entre 105'000 fr. et 168'000 fr., ceci sur la base d'une échelle d'équivalence de l'OCDE.

Une autre approche plus discrète, mais plus simple, consiste à définir la classe moyenne de manière relative. La classe moyenne est alors définie en enlevant le 20% de ménages le plus pauvre et le 20% de ménages le plus riche (en terme de revenu), c'est-à-dire le «60% du milieu». En langage technique, on utilise alors la classe moyenne entre le premier et le quatrième quintile. L'encadré ci-dessous montre la situation effective pour la différente catégorie de ménage en 2004 sur la base d'une enquête de l'OFS.

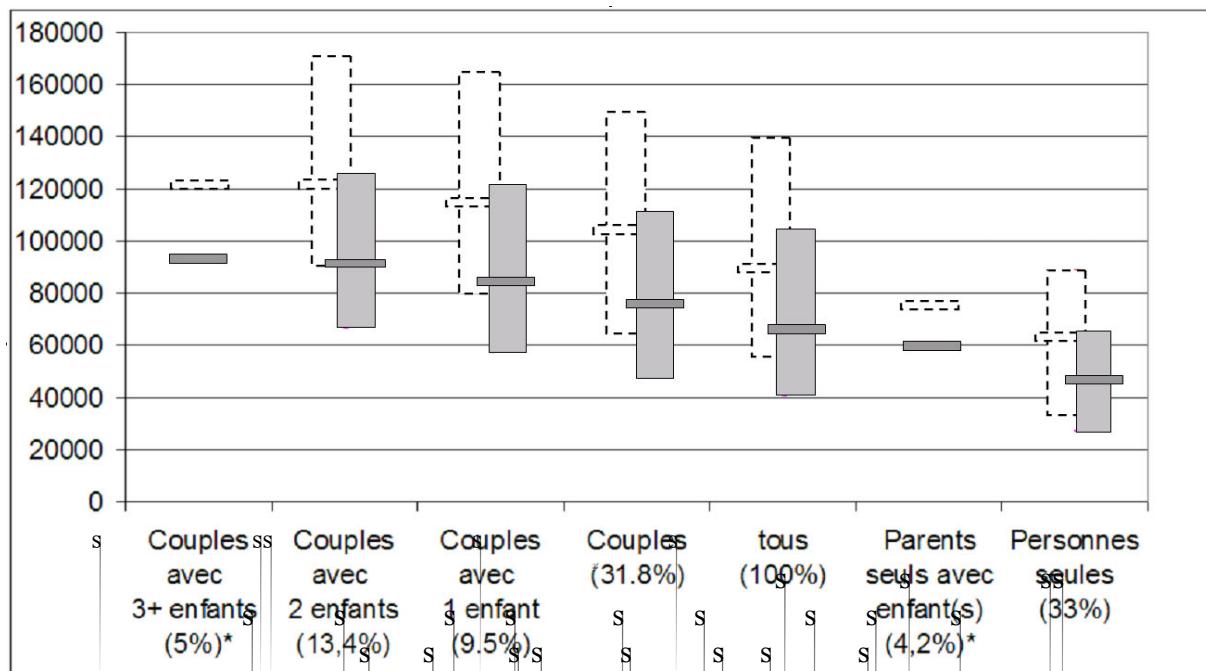
### Quelles implications politiques?

L'examen du graphique ci-dessous est instructif pour la stratégie politique. Pour assurer le financement de l'Etat et une certaine équité dans la redistribution de richesse, il est inadéquat de vouloir charger davantage la classe moyenne. Cette dernière, même dans sa tranche supérieure, n'est en effet pas extraordinairement plus riche que le 20% de ménage le plus défavorisé. Renforcer la redistribution entre la classe moyenne et le ménage plus pauvre n'aurait guère de sens. En démocratie, la chance de succès n'aurait de plus très limitée.

On mesure donc toute l'importance qu'il y a à maintenir une forte progression de l'impôt sur le revenu, une imposition de la fortune ainsi que la taxation de l'entreprise et de l'immobilier comme pilier du financement de collectivité publique et de la redistribution. C'est également la base de ce constat que le PS a fixé le paramètre de son initiative populaire «

Cette dernière lutte contre le dumping fiscal chez le très haut revenu, à avoir au-delà de fr. 250'000 fr. de revenu imposable pour un célibataire, et de fr. 500'000 fr. pour un couple.

**Encadré:**  
**Graphique La fourchette du revenu brut et du revenu disponible de la classe moyenne**



\* En raison de la petite taille de l'échantillon, seule la médiane est connue.

Le graphique met en évidence la fourchette de revenu des ménages de la classe moyenne, définie par l'exclusion de 20% le plus pauvre et de 20% le plus riche.

Le revenu brut (incluant la prestation sociale reçue) est représenté en traitillé. Le revenu disponible (après déduction des prélèvements obligatoires, c'est-à-dire de l'impôt, des cotisations sociales de la SPP et de prime d'assurance maladie) est représenté par le trait gris. Le trait horizontal représente la médiane, à avoir le revenu qui est situé au milieu.

**Exemple de lecture:**

Le couple avec un enfant représente 31,8% des ménages. Pour cette catégorie, la limite de la classe moyenne sont les suivantes :

- En tenant compte du revenu annuel brut, la limite inférieure est fixée à 65'000 fr. et la limite supérieure à 149'000 fr.. La médiane est fixée à 104'000.-.
- En tenant compte du revenu annuel disponible, la limite inférieure est fixée à 48'000 fr. et la limite supérieure à 111'000 fr. par an.

Le graphique inspire le commentaire suivant : 1) La présence de nombreux retraités parmi le ménage explique la valeur basse pour cette catégorie. 2) Manifestement

Source: Graphique de l'auteur, sur la base de données 2004 de l'enquête sur le revenu et la composition de ménage conduite par l'Office fédéral de la statistique (OFS).